



## Quels sports les élèves pourront-ils ou non pratiquer ?

### POSSIBLE

#### Musculation

Autorisée à poids de corps et aussi avec du matériel, mais en le désinfectant.

#### Danse

Autorisée pour des chorégraphies individuelles en respectant la distanciation entre chaque élève.

### DIFFICILE

#### Athlétisme (demi-fond)

Possible, en respectant une distance de 10 mètres entre chaque élève, difficile à mettre en place dans une petite cour de collège.

#### Badminton et tennis de table

Les élèves pourront pratiquer ces deux sports s'ils disposent d'une raquette personnelle.

#### Gymnastique

Dans un gymnase d'établissement, il faudrait limiter les élèves à un atelier et désinfecter tous les équipements à chaque cours. Le sport reste interdit hors des écoles.

### INTERDIT

#### Natation

Le sport reste interdit dans les lieux couverts où la distanciation sociale est impossible à mettre en œuvre.

#### Escalade

Le Premier ministre Édouard Philippe a rappelé récemment qu'il était interdit de pratiquer du sport dans des lieux couverts.

#### Football, rugby, basket, handball et volley

Les jeux de ballons et sports collectifs ont été interdits par le ministère de l'Éducation nationale.

#### Boxe, lutte et judo

Les sports de contact ont été interdits par le ministère.

► d'escrime. « Est-ce que les gens auront envie de se réinscrire dans un club dont le sport se pratique en salle », s'interroge Florent Chayet, son homologue du badminton, qui pointe aussi une perte des recettes fédérales.

Le ministre des Sports a également présenté deux textes examinés le matin même en Conseil des ministres. Le premier est une ordonnance qui concerne les Sports et la Culture et permet le recours à des avoirs pour les détenteurs d'un billet de match ou d'un abonnement, à la place d'un remboursement. Le second est un article du futur projet de loi sur l'urgence sanitaire, qui permet aux fédérations et aux clubs de se protéger des recours. Il autorise la « modification de la réglementation de la durée et de l'organisation des compétitions et des saisons sportives 2019-2020 et 2020-2021, modifiant et adaptant les compétences et pouvoirs des fédérations sportives et des ligues professionnelles à cette fin ».

Le texte donne aussi la possibilité aux fédérations de modifier « le régime applicable aux contrats des sportifs et entraîneurs professionnels », comme prolonger les contrats à durée déterminée. À suivre. **E**

# L'EPS dans l'incertitude

Privés de la majorité de leurs sports, interdits pour raisons sanitaires, les professeurs d'éducation physique et sportive préparent la reprise des cours avec plusieurs doutes.

SAMI SADIK

« Il me restait du judo, du basket et de l'escalade au programme mais pour tous ces sports, c'est fini. » Comme Ivan, enseignant dans un collège de l'Essonne (91), les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) préparent la reprise des cours avec une liste d'activités amputée par les consignes sanitaires du ministère de l'Éducation nationale.

Exit « les jeux de ballon, les sports de contact et les sports collectifs » pour éviter la transmission du Covid-19 entre élèves, indique le protocole sanitaire du ministère daté du 3 mai. « Si on peut emmener les enfants dans un espace naturel, on envisage des activités en plein air comme des relais sans contacts, ou du renforcement musculaire », explique Ivan. Mais pour reprendre la course, chaque élève devra être séparé de 10 mètres, consigne du ministère, qui recommande des activités individuelles, à basse intensité et en extérieur.

Praticable sans ateliers et en éloignant les élèves, la musculation à poids de corps devrait se tailler une part de choix dans le programme post-confinement. « On va essayer d'en faire dans la cour ou dans notre gymnase », confirme Fabien, professeur dans un collège parisien. Les écoles se rabattent aussi sur des activités alternatives pour les demi-groupes d'élèves en grande section, CP et CM2 qui feront leur rentrée la semaine prochaine. « Il y a beaucoup d'interdits, mais on



Pour éviter la transmission du Covid-19 entre élèves, les jeux de ballons, les sports de contact et collectifs sont interdits durant les cours d'EPS.

imagine des exercices pour travailler la coordination ou l'équilibre, avec des marquages au sol », explique Bastien, enseignant à Paris. Les collèges devraient reprendre le 18 mai, avec les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, en fonction de l'état de la pandémie dans leur département.

### Des vestiaires déconseillés

Face aux restrictions, certains professeurs d'EPS pensent faire cours en salle de classe. « Nous allons aussi proposer des activités culturelles autour de l'éducation physique et sportive : des questionnaires, des documentaires sportifs, pour continuer d'apprendre », assure Guillaume, enseignant dans l'Ariège (09).

Les professeurs d'EPS devront faire, en majorité, sans les infrastructures extérieures comme les gymnases. Reste les espaces naturels. « On est prêts à bouger si on a le feu vert », explique Ivan, qui compte sur un parc près de son collège. Mais classé en zone rouge (départements avec un taux d'infection et un nombre de personnes hospitalisées encore trop élevés), son département ne pourra pas ouvrir ses espaces verts le 11 mai. D'autres établissements ont déjà tranché. « On n'ira pas dans les équipements sportifs, on doit prendre le métro pour y aller et notre principal ne veut pas qu'on y amène les élèves », raconte Fabien.

Le ministère a déconseillé l'usage des vestiaires, où la distanciation physique est illusoire. Le protocole déconseille aussi l'emploi de matériel du collège, sauf s'il est désinfecté après chaque utilisation, mais autorise le matériel personnel des élèves.

Le protocole reste imprécis sur le port du masque, obligatoire pour les collégiens et lycéens, en cours d'EPS. « J'ai essayé d'en porter un en courant et je ne me sentais pas du tout à l'aise, je doute que mes élèves le soient », tranche Guillaume. Contacté, le ministère reconnaît que le masque est bien incompatible avec certaines activités, mais qu'il pourrait être porté dans les endroits confinés comme les gymnases.

Pour couper court à ces incertitudes, plusieurs établissements ont pris une décision radicale : l'arrêt des cours d'EPS cette année. « Notre principal l'a décidé après nous avoir consultés : les conditions sanitaires ne sont pas réunies pour une reprise », juge Marc, professeur dans les Hauts-de-France. Une décision que William espère voir imitée dans son collège d'outre-mer : « On fait cours dans la chaleur et l'humidité et il n'y a qu'un seul point d'eau que les élèves touchent chacun leur tour. Reprendre dans ces conditions, c'est manquer de sérieux ».

Alors que la réouverture des écoles est contestée par plusieurs syndicats, Guillaume résume l'enjeu de la reprise pour ses collègues : « On ne veut pas prendre le risque que notre matière devienne un lieu de contamination ».

## « On nous demande de bricoler »

Benoît Hubert, professeur dans les Ardennes et secrétaire général du syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sports, s'interroge sur les consignes très restrictives du ministère de l'Éducation nationale.

### « Fallait-il exclure l'EPS de la reprise des cours ?

Non. Même s'il y a des critiques, cela ne veut pas dire que les professeurs ne veulent rien faire. Si on dit que ce n'est pas possible, on va être ciblés comme les tire-au-flanc de l'Éducation nationale. Je trouve que c'est important que les professeurs d'EPS échangent avec les élèves après deux mois de confinement. Les enfants ont besoin de bouger, mais quelles activités physiques peut-on faire avec ce protocole sanitaire ? Les consignes verrouillent beaucoup de choses.

### À quoi vont ressembler les cours d'EPS post-déconfinement ?

On ne parle pas de cours ni même d'EPS, ce sera de la mise en activité des jeunes. On peut faire des ateliers de musculation où les élèves tournent, mais cela nécessite souvent un peu de matériel, qu'on devrait donc désinfecter. On nous demande de bricoler, le ministère se repose sur l'imagination des enseignants pour reprendre dans le respect



des consignes sanitaires. Je rejette l'idée de cours théoriques : les élèves vont déjà rester dans leur classe à la même place et y manger. Si les cours d'EPS ont lieu en classe,

que les élèves ne peuvent pas pratiquer, autant qu'ils restent à la maison, ils bougeront plus... **Est-ce possible de relancer les cours sans matériel collectif ?** Reprendre sans aucun matériel de l'établissement, ça me paraît

difficile. Le protocole sanitaire parle de matériel individuel autorisé, mais les élèves n'ont pas tous une raquette de badminton ou de tennis de table chez eux. De mon point de vue, il reste du matériel utilisable. On pourrait faire du tennis de table avec une raquette et une balle par élève. Chacun irait ramasser sa balle sans toucher celle de l'autre, et après les cours, on passerait un coup de lingette désinfectante sur le matériel. Je pense que ce ne serait pas trop difficile. Mais le ministère veut éviter tout risque. **S.Sa.**